



AVANTAGES d'être membre

- Un **réseau** de plus de 450 membres pour partager des idées et des solutions aux problématiques liées à notre milieu de travail
- Trois à cinq rencontres **dans votre région** annuellement pour échanger et discuter
- Page et groupe Facebook permettant d'avoir une **réponse** presque immédiate à un questionnement
- Site internet de l'ARAO regroupant les formations, offres d'emploi, documents de **référence**
- Échange d'**informations spécialisées** dans notre domaine
- Pouvoir de discussion auprès de nos **gouvernements**
- Avancement des **connaissances** de l'univers aquatique, de notre métier
- Contact privilégié avec nos **fournisseurs** officiels
- Formations



Activités/Services

Tournée des régions

avec conférencier (et en collaboration avec l'AQAIRS dans certaines régions)

Formation APA

Cours de formation de base pour moniteur en activité physique aquatique, ainsi que d'autres formations spécialisées, offerts à prix abordable à l'ensemble des régions.

Symposium/colloque

Une fois par année, un symposium ou un colloque est organisé dans une région différente pour nous faire connaître les différentes installations au Québec.

Projet « Vague d'or »

Prix remis au projet ayant le plus marqué sa piscine ou sa région par son originalité.

Outils de recrutement

Comité provincial se consacrant à la promotion de la carrière aquatique et développement d'outils afin d'aider nos membres à relever les défis d'embauche dans le domaine aquatique.



Dossiers et projets spéciaux

L'ARAO, c'est aussi des gens passionnés, impliqués dans leur domaine d'expertise, afin de mieux vous soutenir et vous outiller dans votre travail !

Voici des exemples de dossiers et projets spéciaux dans lesquels l'ARAO est activement impliquée :

- Santé et sécurité au travail (SST)
- Qualité de l'eau
- Société de sauvetage
- Guide de conception
- Recrutement et relève
- Vision concertée de l'univers aquatique (VCUA)
- Formations APA
- Manuel en matière de sécurité aquatique





À propos de nous...

L'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) est formée principalement de gestionnaires qui travaillent dans le domaine aquatique.

C'est un organisme privé sans but lucratif à caractère professionnel, mais également d'intérêt public.

Fondée en 1980, l'ARAQ a pour mission d'optimiser la qualité de la gestion des responsables aquatiques en favorisant par tous les moyens possibles le maintien et le développement de leurs habiletés d'intervention dans le secteur aquatique en regard de la santé, la sécurité et le bien-être des utilisateurs de piscines et de plans d'eau publics.

L'ARAQ se compose de quatre régions : l'Est, l'Ouest, le Sud et le Nord-Ouest.

ARAQ

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

514-252-5244, poste 4
info@araq.net

www.araq.net



Nos membres

L'ARAQ définit 5 catégories de membres :

Membre individuel

Individu œuvrant comme responsable aquatique.

Membre organisme

Municipalité, arrondissement ou corporation œuvrant dans le domaine aquatique (3 personnes par abonnement)

Membre honoraire

Individu ou organisme que la corporation désire honorer d'une manière spéciale en raison de services rendus ou de dons offerts à l'Association.

Partenaire

Organisme offrant des activités à but non lucratif et souscrivant directement aux buts et objectifs de l'Association.

Membre affaires

Personne (à titre personnel ou de représentant dûment autorisé d'une entreprise) souhaitant offrir des biens ou des services à l'ARAQ ou à ses membres.

Joignez-vous à nous !

Détails au www.araq.net



ARAQ

Association des responsables
aquatiques du Québec

